# REVUE DES

# ÉTUDES TARDO-ANTIQUES

Histoire, textes, traductions, analyses, sources et prolongements de l'Antiquité Tardive

(RET)

publiée par l'Association « Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive » (THAT)

ANNÉE ET TOME IV 2014-2015

Supplément 2



# REVUE DES ÉTUDES TARDO-ANTIQUES (RET)

fondée par E. Amato et †P.-L. Malosse

### COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Nicole Belayche (École Pratique des Hautes Études, Paris), Giovanni de Bonfils (Università di Bari), Aldo Corcella (Università della Basilicata), Raffaella Cribiore (New York University), Kristoffel Demoen (Universiteit Gent), Elizabeth DePalma Digeser (University of California), Leah Di Segni (The Hebrew University of Jerusalem), José Antonio Fernández Delgado (Universidad de Salamanca), Jean-Luc Fournet (École Pratique des Hautes Études, Paris), Geoffrey Greatrex (University of Ottawa), Malcom Heath (University of Leeds), Peter Heather (King's College London), Philippe Hoffmann (École Pratique des Hautes Études, Paris), Enrico V. Maltese (Università di Torino), Arnaldo Marcone (Università di Roma 3), Mischa Meier (Universität Tübingen), Laura Miguélez-Cavero (Universidad de Salamanca), Claudio Moreschini (Università di Pisa), Robert J. Penella (Fordham University of New York), Lorenzo Perrone (Università di Bologna), Claudia Rapp (Universität Wien), Francesca Reduzzi (Università di Napoli « Federico II »), Jacques-Hubert Sautel (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris), Claudia Schindler (Universität Hamburg), Antonio Stramaglia (Università di Cassino).

### COMITÉ ÉDITORIAL

Eugenio Amato (Université de Nantes et Institut Universitaire de France), Béatrice Bakhouche (Université de Montpellier 3), †Jean Bouffartigue (Université de Paris X-Nanterre), Jean-Michel Carrié (École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris), Sylvie Crogiez-Pétrequin (Université de Tours) Pierre Jaillette (Université de Lille 3), Juan Antonio Jiménez Sánchez (Universitat de Barcelona), †Pierre-Louis Malosse (Université de Montpellier 3), Annick Martin (Université de Rennes 2), Sébastien Morlet (Université de Paris IV-Sorbonne), Bernard Pouderon (Université de Tours), Stéphane Ratti (Université de Bourgogne), Jacques Schamp (Université de Fribourg).

### DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

Eugenio Amato (responsable)

Sylvie Crogiez-Pétrequin

Bernard Pouderon

**Peer-review**. Les travaux adressés pour publication à la revue seront soumis – sous la forme d'un double anonymat – à évaluation par deux spécialistes, dont l'un au moins extérieur au comité scientifique ou éditorial. La liste des experts externes sera publiée tous les deux ans.

### Normes pour les auteurs

Tous les travaux, rédigés de façon définitive, sont à soumettre par voie électronique en joignant un fichier texte au format word et pdf à l'adresse suivante :

### redaction@revue-etudes-tardo-antiques.fr

La revue ne publie de comptes rendus que sous forme de recension critique détaillée ou d'article de synthèse (*review articles*). Elle apparaît exclusivement par voie électronique; les tirés à part papier ne sont pas prévus.

Pour les **normes rédactionnelles détaillées**, ainsi que pour les **index complets** de chaque année et tome, prière de s'adresser à la page électronique de la revue :

### www.revue-etudes-tardo-antiques.fr

La mise en page professionnelle de la revue est assurée par Arun Maltese, Via Tissoni 9/4, I-17100 Savona (Italie) – E-mail : bear.am@savonaonline.it.

# Le dossier de la Correspondance d'Ambroise

Actes de la journée d'études ambrosiennes (28 novembre, Palais Universitaire, Strasbourg)

édités par

MICHELE CUTINO ET FRANÇOISE VINEL

Le présent Supplément a été publié avec le subside de :

## EA 4377 – ÉQUIPE D'ACCUEIL DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE ET DE SCIENCES RELIGIEUSES DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG (COMPOSANTE ERCAM – ÉQUIPE DE RECHERCHE SUR LE CHRISTIANISME ANCIEN ET MÉDIÉVAL)

Université de Strasbourg

## SOMMAIRE

Avant-propos, par MICHELE CUTINO et FRANÇOISE VINEL p	. 1	Ш
HERVÉ SAVON, L'Église dans l'histoire et dans l'État	V	/II
Première Partie : Les Dossiers		
HERVÉ SAVON, La structure et la formation du "livre IX" de l'édition Faller–Zelzer des lettres d'Ambroise		3
GÉRARD NAUROY, Qui a organisé le Livre $X$ de la Correspondance d'Ambroise de Milan ?	1	15
FRÉDÉRIC CHAPOT, La correspondance d'Ambroise de Milan : analyse du dossier C, Lettres 11 (M 29) à 16 (M 76) à Irénée	3	31
ALINE CANELLIS, Les Epistulae 18 (M 70), 19 (M 71), 20 (M 77), 21 (M 34), 22 (M 35), 23 (M 36) d'Ambroise de Milan à Orontianus – Étude du « Dossier D »	2	47
CAMILLE GERZAGUET - PAUL MATTEI, Les lettres d'Ambroise extra collectionem. Présentation philologique du dossier. Approche historique et doctrinale	(	61
MICHELE CUTINO, Les finalités et l'organisation de la correspondance d'Ambroise de Milan : un projet inachevé	8	87
DEUXIÈME PARTIE : ASPECTS EXÉGETIQUES ET FORMELS DES DOSSIER	.S	
Françoise Vinel, L'épître 2 et la méthode exégétique d'Ambroise	14	47
LAURENCE GOSSEREZ, Le reflet de l'Exameron dans les lettres d'Ambroise de Milan (6, 29 ; 6, 31 ; 6,34)	16	61
SMARANDA BADILITA, Les références à Gn 9, 20-21 dans la correspondance d'Ambrois	se 19	91

II	SOMMAIRE	
BIBLIOGRAPHIE		199
Index Ambrosianus		205

### QUI A ORGANISÉ LE LIVRE X DE LA CORRESPONDANCE D'AMBROISE DE MILAN ?

Abstract: The aim of this paper is to investigate how the last book of Ambrosius' letters has been prepared: as a matter of fact, these letters seem to have been choosen and regrouped to form a very homogeneous dossier, in the purpose of proving bishop's attachment to the city and describing his relationship with the imperial power.

*Keywords*: official correspondence of Ambrose, religious policy, relations between Church and State.

En vue de ces retrouvailles ambrosiennes après notre rencontre à Lyon il y a deux ans, je me suis attaché à analyser la composition du Livre X en approfondissant une partie de l'étude que je vous avais soumise alors. Je prépare en ce moment, dans le cadre du grand projet souhaité et approuvé par la direction des « Sources Chrétiennes », une édition avec traduction française et annotation des documents réunis au sein de ce Livre X ; il serait logique d'y adjoindre l'édition de l'Oraison funèbre de Théodose, mais il semble que cela va contre un engagement pris par la direction des « Sources ». La quête de dossiers qui auraient survécu à diverses vicissitudes de la tradition manuscrite, traces du projet qu'avait l'évêque de Milan d'éditer sa correspondance et qui serait resté inachevé, ne semble pas éclairante pour qui s'applique à l'examen du Livre X. Celui-ci pose au lecteur actuel d'autres problèmes spécifiques, que je me propose d'envisager dans cette communication, en espérant donner une réponse à la question de savoir si c'est Ambroise lui-même qui a choisi et mis en ordre les lettres de ce dernier livre de la *collectio*.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet, il n'est pas superflu de rappeler succinctement le contenu de ce Livre X, de loin le plus long des dix livres de la *collectio*, puisqu'il représente à lui seul près du tiers de l'ensemble (169 pages dans l'édition du *CSEL* sur un total de 596).

Dans l'édition de Michaela Zelzer (CSEL 82, 3), le Livre X regroupe 8 lettres proprement dites, dont certaines très développées, auxquelles s'ajoutent trois documents de nature distincte : la *relatio* de Symmaque (Epist. 72a = M 17a), le

sermon contre Auxence (*Epist.* 75a = M 21a) et enfin l'Oraison funèbre de Théodose placée à la fin du livre entre deux lettres à Marcelline, ce dernier texte ayant été publié par Otto Faller dans un volume du *CSEL* paru antérieurement, avec les autres oraisons funèbres (*CSEL* 73, 1955).

Le Livre X s'ouvre par deux lettres post-synodales : la première est une lettre à l'évêque d'Alexandrie sur le schisme d'Antioche, écrite en 392 au nom du synode de Capoue : l'arrière-plan est celui du combat de l'orthodoxie contre la déviance arienne ; la seconde est adressée aux évêques de Macédoine, au nom du synode qui s'était tenu à Milan au printemps 393, pour les prier de régler le cas de l'évêque illyrien Bonose : l'arrière-plan est ici le rappel de la droite doctrine contre les thèses de Jovinien, négateur de la virginité perpétuelle de Marie<sup>1</sup>.

Vient ensuite ce qu'on peut considérer comme un dossier relatif à la controverse entre Ambroise et Symmaque à propos de l'autel de la Victoire que les sénateurs de l'aristocratie païenne voulaient, en 384, rétablir dans la curie romaine : les pièces de ce dossier sont deux lettres adressées au jeune empereur Valentinien II (*Epist.* 72 et 73 = M 17 et 18) encadrant le rapport (*Relatio* III = *Epist.* 72a = M 17a) rédigé par Symmaque pour défendre son point de vue<sup>2</sup>.

Inscrite au centre en quelque sorte du Livre X, se trouve la célèbre lettre adressée à Théodose sur l'affaire de Callinicon à l'automne 388 (*Epist.* 74 = M 40) : il s'agissait pour l'évêque de Milan de persuader l'empereur d'annuler les sanctions prises contre des chrétiens qui avaient mis le feu à une synagogue et à un sanctuaire de valentiniens dans ce *castrum* romain situé aux frontières de l'Empire perse<sup>3</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'authenticité ambrosienne de cette lettre, parfois discutée, n'est plus remise en question aujourd'hui ; les arguments décisifs en faveur de l'attribution à Ambroise se lisent chez F. CAVALLERA, « La lettre sur l'évêque Bonose est-elle de saint Sirice ou de saint Ambroise ? », Bulletin de littérature ecclésiastique, 1920, p. 141-147, et J.A. DE ALDAMA, « La carta ambrosiana De Bonoso », Marianum 25, 1963, p. 1-22 ; voir aussi Y.-M. DUVAL, L'affaire Jovinien. D'une crise de la société romaine à une crise de la pensée chrétienne à la fin du IV et au début du V siècle, Rome, Institutum Patristicum Augustinianum, 2003, part. p. 81-95.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir deux éditions de ce dossier, avec une importante introduction : F. CANFORA, Simmaco e Ambrogio o di un'antica controversia sulla tolleranza e sull'intolleranza, Bari, Adriatica Editrice, 1970 (en appendice, les textes latins, traduits et annotés, de la Relatio 3 de Symmaque et des deux lettres d'Ambroise), et R. KLEIN, Der Streit um den Victoriaaltar. Die dritte Relatio des Symmachus und die Briefe 17, 18 und 57 des Mailänder Bischofs Ambrosius. Einführung, Text, Übersetzung und Erläuterungen, « Texte zur Forschung » 7, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1972.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Analyse de référence dans H. SAVON, *Ambroise de Milan (340-397)*, Paris, Desclée, 1997, p. 251-264; voir aussi G. NAUROY, « Ambroise et la question juive à Milan à la fin du IV<sup>e</sup> siècle. Une nouvelle lecture de l'*Epistula* 74 (Maur. 40) à Théodose », dans J.-M. POINSOTTE (éd.), *Les chrétiens et leurs adversaires dans l'Occident latin au IV<sup>e</sup> siècle*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2001,

Faisant pendant à l'affaire de l'autel de la Victoire, qui illustre le combat d'Ambroise contre la résistance païenne, le conflit des basiliques à Milan au printemps 386 illustre son combat contre l'homéisme de la Cour impériale qui réclamait la mise à disposition d'une basilique pour y célébrer le culte arien : ce sont là aussi trois documents de nature différente, une lettre à Valentinien II, le sermon *Contre Auxence*, une lettre à Marcelline, la sœur d'Ambroise (*Epist.* 75, 75a, 76 = M 21, 21a, 20), qui tous trois se rapportent, à mon avis, aux événements de l'année 386, mais dont la chronologie relative a suscité des débats qui ne sont peutêtre pas clos<sup>4</sup>.

Ici s'insère dans les manuscrits de la *collectio* l'Oraison funèbre de Théodose, prononcée quarante jours après le décès de l'empereur le 17 janvier 395 ; ce discours funèbre sépare ainsi la lettre ultime (*Epist.* 77) de l'épisode des basiliques milanaises, dont elle apparaît pourtant comme l'heureuse conclusion, la consécration divine de la victoire remportée par le parti chrétien, puisqu'Ambroise y décrit l'invention des corps des martyrs milanais Gervais et Protais<sup>5</sup>.

### La spécificité du Livre X et les problèmes qu'il pose

Les problèmes posés par cette disposition des documents au sein du Livre X sont nombreux. Que ce livre se distingue des neuf livres précédents apparaît d'emblée : il transporte le lecteur de la vie privée vers la vie publique, de l'exégèse spirituelle vers les combats politico-religieux, de la vie interne de l'Église vers le monde extérieur. Nous sommes ici en présence de lettres véritables, inscrites

p. 37-59, repris dans *Ambroise de Milan. Écriture et esthétique, d'une exégèse pastorale,* « Recherches en littérature et spiritualité » 3, Bern-Berlin-Bruxelles, Peter Lang, 2003, p. 217-244, et C. LANÉRY, *Ambroise de Milan hagiographe*, « Collection des Études Augustiniennes », *Série Antiquité* – 183, Paris, IEA, 2008, p. 167-172.

<sup>4</sup> Noter que l'ordre dans lequel ces trois documents apparaissent dans les manuscrits de la collectio est un argument qu'on ne saurait négliger; sur cette affaire et la chronologie des trois documents ambrosiens, voir, au sein d'une abondante littérature, G. NAUROY, « Le fouet et le miel. Le combat d'Ambroise en 386 contre l'arianisme milanais », Recherches Augustiniennes 23, 1988, p. 3-86; revu et augmenté, dans ID., Ambroise de Milan. Écriture et esthétique, op. cit., p. 33-189 (bibliographie à jour jusqu'en 2003, p. 183-189); ainsi que ID., « La crise milanaise de 386 et les lettres d'Ambroise. Difficultés d'interprétation et limites d'un témoignage épistolaire », dans R. DELMAIRE, J. DESMULLIEZ et P.-L. GATIER (éds), Correspondances. Documents pour l'histoire de l'Antiquité tardive, « Collection de la Maison de l'Orient » 40, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux, 2009, p. 227-258.

<sup>5</sup> Sur cette lettre, excellente étude de C. LANÉRY, *Ambroise de Milan hagiographe, op. cit.*, p. 27-43, 269-273

dans l'histoire du temps, et non pas de lettres fictives adressées à des dédicataires plutôt qu'à de véritables destinataires, comme c'est le cas de plusieurs lettres réunies dans la *collectio*<sup>6</sup>. Ici l'ordre chronologique paraissait s'imposer, l'évêque de Milan pouvant souhaiter mettre en perspective selon le cours de sa carrière épiscopale les différents combats qu'il eut à mener, d'une part au sein de l'Église contre l'hétérodoxie, d'autre part en dehors d'elle contre la résistance du paganisme, contre la vitalité du judaïsme, contre les prétentions de l'arianisme milanais soutenu par la régente Justine. Or on constate qu'il n'en est rien, on trouve juxtaposés, sans souci de la chronologie, des documents de nature et de sujet divers<sup>7</sup>. Si bien qu'on peine à reconnaître une intention dans cette présentation a priori désordonnée de documents groupés plus ou moins par thème mais sans que le lecteur puisse aisément dégager de ce livre une ligne directrice claire.

On a voulu rapprocher ce Livre X de celui de la Correspondance de Pline le Jeune<sup>8</sup>. Symétrie factice, on l'a noté et nous ne reviendrons pas sur les pertinentes observations de Hervé Savon<sup>9</sup>, mais, pour en finir avec ce parallèle peu probant,

<sup>6</sup> Nous sommes redevable, dans l'analyse qui suit, des travaux de M. ZELZER, en particulier, outre ses *Prolegomena* à son édition (*CSEL* 82, 3, p. XIX à XXXVIII), « Zu Aufbau und Absicht des zehnten Briefbuches des Ambrosius », dans *Latinität und alte Kirche. Festschrift für* R. *Hanslik*, Wiener Studien, Beiheft 8, Wien, 1977, p. 351-362.

<sup>7</sup> Epist. 70, à Théophile, patriarche d'Alexandrie, à la suite du concile de Capoue : **printemps 392**.

Epist. 71, sur l'évêque Bonose : en l'absence d'expéditeur comme de destinataire, l'authenticité a parfois été discutée ; sans doute écrite à la suite du concile de Milan en 393 (plutôt qu'à la suite du concile de Capoue, en 392), qui avait condamné les thèses de Jovinien contestant la virginité perpétuelle de Marie.

*Epist.* 72, à Valentinien II

Epist. 72a = Relatio 3 de Symmaque

Epist. 73, à Valentinien II = sur l'affaire de l'autel de la Victoire : été 384.

Epist. 74, à Théodose, à propos de l'affaire de Callinicon : fin 388.

Epist. 75, à Valentinien II

Epist. 75a, Sermo contra Auxentium

*Épist.* 76, à Marcelline = dossier sur le conflit des basiliques : **carême et semaine sainte 386**. Oraison funèbre de Théodose : **février 395**.

Epist. 77, à Marcelline, sur l'invention des reliques de Gervais et Protais : juin 386.

<sup>8</sup> Voir M. ZELZER, « *Plinius christianus*. Ambrosius als Epistolograph », dans *Studia Patristica* XXIII, Louvain, 1989, p. 203-208. La question reste ouverte, semble-il, de savoir si à l'époque d'Ambroise on lisait la correspondance de Pline en dix livres, car le dixième livre, publié après la mort de Pline, n'a peut-être été joint aux neuf premiers qu'à la fin du V<sup>e</sup> siècle, voir P. CUGUSI, *Evoluzione e forme dell'epistolografia latina nella tarda repubblica e nei primi due secoli dell'impero*, Roma, Herder, 1983, p. 238-239. Il n'est pas certain, selon J.-P. CALLU, *Symmaque*, *Lettres*, t. 1, CUF, Paris, Les Belles Lettres, 1972, p. 20, que, de son côté, Symmaque, le contemporain d'Ambroise, ait connu la correspondance de Pline.

<sup>9</sup> H. SAVON, « Saint Ambroise a-t-il imité le recueil de lettres de Pline le Jeune ? », Revue des

on ajoutera que la situation de Pline à l'égard de Trajan pendant son gouvernorat d'un peu plus d'un an en Bithynie était fort différente de celle d'Ambroise qui, au long d'une carrière de vingt-trois années, a dû gérer des relations complexes avec plusieurs empereurs et maints conflits au sein et à l'extérieur de l'Église, ce dont son livre 10 entend rendre compte, alors que celui de Pline se borne à une correspondance d'un an avec le seul Trajan<sup>10</sup>. L'imitation littérale n'était donc pas possible, même si le principe d'une division en 9 + 1 (neuf livres de lettres « privées » et un livre de lettres publiques) peut peut-être trouver son origine dans le modèle plinien.

Il est évident qu'un choix a été opéré dans l'ensemble des lettres d'Ambroise parvenues jusqu'à nous sans compter celles qui ont pu disparaître, que ce choix soit l'œuvre de l'évêque de Milan lui-même, qui a pu trier, à la fin de sa vie en vue d'une édition, les lettres qu'il avait conservées dans ses archives, ou d'un éditeur intervenu après le décès de l'évêque de Milan. Par exemple, ce livre dit « politique » ne présente de manière curieuse qu'une des lettres écrites à Théodose ; le plus grand nombre d'entre elles nous est parvenu différemment : en effet l'une se lit dans le livre V, c'est l'Epistula 25, d'autres ont été transmises dans les recueils extra collectionem : les Epistulae e.c. 2 et 3 sont des félicitations adressées à l'empereur après sa victoire sur Eugène et un plaidoyer pour l'inviter à la clémence envers les vaincus ; les *Epistulae e.c.* 8 et 9 sont des lettres synodales qui informent l'empereur des décisions du concile d'Aquilée en septembre 381 ; enfin l'Epistula e.c. 11 exhorte l'empereur à la pénitence après le massacre de Thessalonique en 390. D'autres lettres écrites à Gratien, à Eugène, à deux ou trois empereurs conjointement pour leur faire rapport des décisions d'un concile, ont également été publiées indépendamment de la collectio.

### Le cas des Lettres 25 et 30

Voyons la raison qui explique l'absence dans le Livre X de deux lettres qu'on s'attendrait à y trouver et qui se lisent en réalité l'une dans le Livre V, c'est la Lettre 25 adressée à Théodose pour le remercier d'avoir, bien que tardivement, autorisé les funérailles du jeune Valentinien II<sup>11</sup>, l'autre dans le Livre VI, c'est la

Études Augustiniennes 41, 1995, p. 3-17. Réponse avec des concessions de K. et M. ZELZER, « Retractationes zu Brief und Briefgenos bei Plinius, Ambrosius und Sidonius Apollinaris », dans W. BLÜMER, R. HENKE, M. MÜLKE (éds), "Alvarium." Festschrift Christian Gnilka, « Jahrbuch für Antike und Christentum », Ergänzungsband 33, Münster, Aschendorff, 2002, p. 393-405.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Cf. K. et M. ZELZER, « Retractationes », [n. 9], p. 396.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> On la lit aussi dans le premier corpus de lettres *extra collectionem* entre *Epist. e.c.* 1a et *Epist. e.c.* 2, cf. M. ZELZER, *CSEL* 82, 3, *Prolegomena*, p. LXXXV.

Lettre 30, qui rend compte au jeune prince de Milan de la double ambassade de l'évêque à Trèves auprès de Maxime. Place d'autant plus singulière que le lecteur est invité à lire ces deux missives dans un ordre qui ne respecte pas la chronologie, puisque l'ambassade auprès de Maxime qui est le sujet de la Lettre 30 a précédé dans le temps les funérailles de Valentinien II qu'évoque la Lettre 25. En vérité, rapport de mission pour l'une, lettre de consolation pour l'autre qui s'adresse aussi aux sœurs du jeune prince décédé, ces deux missives, comme l'ont noté K. et M. Zelzer, n'avaient pas leur place parmi les combats politico-religieux d'Ambroise qui font l'objet du Livre X. Insérées dans le corpus des lettres privées sans souci de la chronologie, elles y figurent comme des témoins de l'activité multiforme du pasteur milanais, intervenant dans des affaires qui touchent l'Église, des évêques, des clercs, des laïcs, mais aussi ce jeune empereur à qui l'évêque devenu son mentor, dévoué au point de faire deux fois le voyage de Trèves pour plaider sa cause auprès de Maxime, portait en privé une sincère affection et dont il pleure la mort. Ainsi, à la fin du livre V, après la séquence exégétique des six lettres à Orontianus, la Lettre 25 n'est-elle pas, à y regarder de près, de nature différente des deux lettres qui l'encadrent : la Lettre 24 à Marcellus, qui fait état d'un arbitrage rendu par Ambroise à propos du legs d'un domaine, et la Lettre 26 à Eusebius, qui est un court billet évoquant une intervention de l'évêque pour faire annuler une sanction contre un fonctionnaire de la préfecture<sup>12</sup>. Dans le dernier tiers d'un livre qui fait la part belle aux questions d'exégèse et de doctrine, ces trois lettres conclusives paient tribut aux lois du genre épistolaire, en ramenant le lecteur vers la cité des hommes avec ses conflits d'intérêts, ses épreuves, ses deuils. Quant à la lettre 30, qui est un compte rendu de l'ambassade difficile, et humiliante pour l'évêque de Milan, auprès de l'usurpateur de Trèves, elle n'avait pas non plus sa place au milieu des combats pour le vrai Dieu qu'évoque le Livre X : ce n'est pas pour défendre le Dieu chrétien, mais pour plaider la cause de ce jeune empereur démuni, craignant pour son pouvoir et pour sa vie, qu'Ambroise s'est rendu dans la capitale des Trévires : acte politique sans doute, mais non pas au service de Dieu, l'évêque refusant même, comme il l'indique à la fin de sa lettre, de s'associer aux évêques qui voulaient la condamnation brutale de l'hérétique Priscillien et de ses partisans<sup>13</sup>. Peut-on croire que quelqu'un d'autre

<sup>12</sup> Cet Eusebius est le père du destinataire de l'Epist. 8 et le grand-père d'un jeune Faustinus qui souffre de quintes de toux ; il s'agit d'une lettre d'intervention, comme l'évêque de Milan devait en écrire beaucoup, pour obtenir le retrait d'un mandat de confiscation des biens d'un appariteur accusé de négligence dans la conduite de travaux de réfection du port. Voir K.et M. ZELZER, « Retractationes », [n. 9], p. 395.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Voir *Epist.* 30, 12, *CSEL* 82, 1, p. 214, 141-149 ; traduction de cette lettre dans G. NAUROY, « Ambroise de Milan ambassadeur à la cour de Trèves d'après la Lettre 30 (24 M) à Valentinien II », dans *Connaissance des Pères de l'Église* n° 129, mars 2013, p. 2-18.

qu'Ambroise ait ainsi, par une exacte appréciation de leur contenu et de leur véritable objet, distingué ces deux lettres avec assez de clairvoyance pour les écarter du corpus rassemblé dans le Livre X, bien qu'elles fussent adressées à un empereur?

### Le rapport avec les lettres politiques transmises extra collectionem

Il importe à présent d'examiner pourquoi certaines lettres politico-religieuses parvenues à nous *extra collectionem* ne figurent pas, sauf une, dans notre Livre X. On s'est étonné, en particulier, qu'Ambroise n'y ait pas joint la fameuse lettre à Marcelline (*Epist. e.c.* 1) relatant la soumission de Théodose lors de l'affaire de Callinicon, qui apparaît comme le complément nécessaire de la Lettre 74, dont on retrouve, en revanche, une version quelque peu différente en appendice de cette lettre dans le premier corpus *extra collectionem* (*Epist. e.c.* 1a), deux lettres, précisons-le au passage, connues de Paulin de Milan qui en a peut-être été l'éditeur.

Si l'on regarde de près la forme différente de la conclusion de cette Lettre 74 dans les deux transmissions, on constate que la variante n'est pas sans intérêt. Dans l'édition *extra collectionem* la conclusion est tronquée, la menace finale, cette mise en garde sévère du prêtre à l'égard de l'homme politique, a disparu : voici ce passage conclusif qu'on ne lit que dans le Livre X, où il fait suite au rappel de la clémence et de la piété exemplaires de Théodose :

« Toi donc qui as épargné des ennemis en armes, qui as laissé la vie à tes rivaux, renonce, de grâce, à sévir avec tant de zèle contre des chrétiens. À présent, empereur, je te prie de ne pas me traiter avec mépris quand j'exprime mes craintes pour toi et pour moi ; voici en effet ce que dit l'homme saint : Ne suis-je donc né que pour voir la ruine de mon peuple ? (1 M 2, 7) Que pour tomber dans la disgrâce de Dieu ? Pour ma part, en tout cas, j'ai agi de la manière la plus déférente possible, pour que tu m'écoutes plutôt dans ton palais, afin que tu n'aies pas à m'écouter, si j'y étais contraint, dans l'église<sup>14</sup>. »

Ambroise exprime ici la crainte que la clémence de Théodose, avérée dans tant d'autres circonstances, ne soit refusée à des chrétiens — des excités certes qui ont brûlé la synagogue de Callinicon, mais comment leur demander sans sacrilège de reconstruire un temple de l'infidélité ? L'évêque menace ensuite l'empereur, s'il ne révoquait pas son ordre, de l'interpeller en public à l'église. On se demande pourquoi ces phrases, qu'on lit dans la *collectio*, ont été supprimées de la lettre placée en appendice de la missive à Marcelline. Il me semble que c'est parce que

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Epist. 74, 32-33, CSEL 82, 3, p. 73, l. 352-361.

nous avons ici, *extra collectionem*, une version expurgée probablement diffusée du vivant de Théodose, alors que la lettre complète avec la menace finale a été publiée dans l'édition de la correspondance en dix livres, sans doute parce que cette édition a été préparée, voire publiée par Ambroise *après* la mort de l'empereur.

Une autre question demande réponse : il se trouve que dans la collectio, où il cite intégralement la conclusion de sa lettre à Théodose, Ambroise a renoncé à faire figurer la lettre à sa sœur, cette lettre où il raconte l'issue de l'affrontement entre les deux hommes. Une explication semble s'imposer : dans un recueil comme la collectio, qui revêtait un caractère officiel avec en quelque sorte le copyright d'Ambroise lui-même, lequel avait relu et quelque peu corrigé son texte initial<sup>15</sup>, il convenait d'éviter de souligner un épisode où le pouvoir impérial avait été humilié par l'évêque – qui devait d'ailleurs payer son « succès » d'une disgrâce passagère –, afin de ne pas ternir la figure du prince très chrétien que dessine ce livre, voire la propre image d'Ambroise, car, comme on l'a écrit, « cette victoire n'est pas de celles qui l'honorent et le font aimer<sup>16</sup> ». C'est la raison pour laquelle la lettre à Marcelline, qui mettait en relief la victoire de l'évêque sur le prince, a été écartée. Certes la lettre envoyée à Théodose au moment de l'affaire de Callinicon, et reproduite, elle, in extenso dans le Livre X avec la menace conclusive, ne ménage guère le prince, lui faisant la leçon durement sur le ton d'un maître s'adressant à un disciple. Mais la lettre n'était qu'un plaidoyer tentant de persuader l'empereur de revenir sur une mesure hâtive, sans préjuger la décision finale. Et, par ailleurs, sa place dans le Livre X s'imposait, car elle avait une valeur emblématique comme témoin d'un conflit exemplaire, sinon par l'importance propre de l'incident qui l'avaiy suscité, du moins par la position qu'y avait prise l'évêque milanais à la fois vis-à-vis du judaïsme et du pouvoir impérial, et par la réflexion théologique qui s'y exprime sur les liens entre la Synagogue et l'Église dans la perspective chrétienne de l'histoire du salut, alors que le récit fait à Marcelline de la reddition de Théodose au pied de l'autel décrivait une sorte de démission du pouvoir impérial face à l'évêque dans une affaire de police qui était clairement du ressort de l'État : le vieil évêque, au moment de choisir les lettres appelées à prendre place dans son Livre X, savait qu'il n'était pas opportun de rappeler l'issue de cet épisode – on notera qu'il n'en souffle mot dans l'oraison funèbre de Théodose. Qui d'autre qu'Ambroise lui-même pouvait écarter de la collectio cette lettre à Marcelline? On comprend très bien qu'Ambroise l'ait fait, on ne le comprendrait guère de la part d'un éditeur ultérieur.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Voir les différences en parallèle dans l'édition de M. Zelzer, CSEL 82, 3, p. XXI-XXII.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> P. DE LABRIOLLE, Saint Ambroise, Paris 1908<sup>2</sup>, p. 124.

La même raison explique l'absence dans ce Livre X d'une autre lettre à Théodose, écrite « de la propre main » d'Ambroise pour être lue par le prince seul<sup>17</sup>, cette lettre qui l'exhortait à la pénitence après le massacre de Thessalonique (*Epist. e.c.* 11) : fort instructive à plus d'un titre pour le lecteur moderne, elle révélait et condamnait le caractère colérique, les emportements brutaux de l'empereur<sup>18</sup>, une précipitation et un manque de mesure dans la prise de décision : une image du souverain qui n'avait pas non plus sa place dans le Livre X, ce qui explique sans doute que cette lettre ne soit attestée qu'à la fin du IX<sup>e</sup> siècle par l'usage qu'en fait Hincmar de Reims<sup>19</sup>. La même remarque vaut pour la lettre à Eugène (*Epist. e.c.* 10), qui n'eût rien ajouté au dossier sur l'autel de la Victoire pour illustrer le combat mené contre les survivances et résurgences du paganisme.

On discerne, en réalité, dans le Livre X la volonté de respecter un certain équilibre dans l'économie d'ensemble du recueil : tel qu'il se présente à nous, ce livre est de loin, nous l'avons dit, le plus long des dix livres : y ajouter d'autres lettres, comme celles aux empereurs transmises extra collectionem, l'aurait alourdi, rompant l'équilibre général de la collectio, tout en obscurcissant l'intention qui gouverne ce Livre X. On comprend bien que l'auteur de cette anthologie – car on peut bien parler d'anthologie à propos du choix de lettres figurant dans ce Livre X – n'a pas cherché l'exhaustivité mais poursuivi un autre dessein. Qui d'autre qu'Ambroise a pu écarter de la collectio les dix lettres qui forment le premier corpus des lettres extra collectionem, connues de Paulin et donc de bien d'autres, y compris sans doute d'un hypothétique organisateur et éditeur de la collectio : si l'on admet qu'un éditeur, après la mort de l'évêque, a rassemblé dans le désordre toutes les lettres qu'il avait trouvées, pourquoi aurait-il laissé de côté celles qui constituent ce corpus, voire celles qui forment le second corpus « hors collection » comme la lettre à Théodose après le massacre de Thessalonique ou la lettre-traité adressée à l'Église de Verceil?

Pertinence de la position liminaire des Lettres 70 et 71

Quant à la présence des Lettres 70 et 71 en tête du Livre X, elle semble relever, elle aussi, d'un choix éditorial concerté, car d'autres lettres de même type se

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Epist. e.c. 11 (M 51), 14, CSEL 82, 3, p. 217, l. 126: [...] scribo manu mea quod solus legas.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Voir Epist. e.c. 11, 4, CSEL 82, 3, p. 213, l. 32: [...] sed habes naturae impetum, quem [...] si quis stimulet in maius exsuscitas ut eum reuocare uix possis.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> M. ZELZER, *CSEL* 82, 3, p. CX-CXV.

lisent dans les deux recueils *extra collectionem* qui auraient pu être choisies, comme, par exemple, les lettres synodales informant les empereurs des conclusions du concile d'Aquilée.

En ce qui concerne la lettre liminaire, dont la position fait sens, un esprit logique peut regretter de n'y pas trouver associées les *Epistulae e.c.* 6 et 9, car l'ensemble eût constitué un dossier plus instructif et plus clair sur la rivalité pour le siège épiscopal d'Antioche, que la publication de la seule lettre 70. Rappelons brièvement qu'Ambroise avait envoyé cette lettre au nom du synode de Capoue, qui, réuni au début de l'année 392, avait confié à Théophile, évêque d'Alexandrie, le soin de mettre fin au schisme d'Antioche : les Pères réunis à Capoue soutenaient la légitimité des prétentions d'Évagre, successeur de Paulin, aux dépens de Flavien, successeur de Mélèce, qui s'était rallié au courant homéousien, un compromis entre l'arianisme radical et l'homoousios nicéen.

En 392 cette affaire avait donc déjà une longue histoire, à laquelle Ambroise n'était pas étranger. Il était en effet intervenu dans cette querelle à l'époque du concile d'Aquilée en 381, qui marque sa première médiation dans les affaires d'une Église d'Orient. Dans une lettre envoyée aux empereurs au nom de l'ensemble des évêques présents au concile (*Epistula e.c.* 6), pour les informer de la condamnation de Palladius et Secundianus, il note qu'en Orient, après l'élimination des ariens, c'est entre catholiques qu'existent encore d'âpres dissensions opposant l'évêque orthodoxe Paulin, en parfait accord avec le dogme nicéen, à son rival Mélèce. Il dit avoir reçu récemment des lettres de chacun des deux partis, en particulier de ceux qu'il appelle les dissidents de l'Église d'Antioche, et précise que seule une invasion ennemie, sans doute des Goths, l'a empêché d'envoyer des médiateurs pour arbitrer le conflit et tenter de rétablir la paix<sup>20</sup>:

« Comme nos efforts à cette époque-là n'ont pas pu aboutir à cause des désordres publics, nous pensons que nos prières ont été présentées à votre Piété : nous vous demandions, conformément à l'accord passé entre les deux partis, qu'après le retrait de l'un, les Églises demeurassent entre les mains de l'autre et qu'on ne tentât pas par la force une nouvelle ordination épiscopale<sup>21</sup>. »

Ambroise sollicite la réunion d'un concile à Alexandrie pour régler ce différend, en souhaitant que les décisions de ce concile, une fois approuvées par les empereurs, soient respectées par les deux partis. En fait, Mélèce meurt peu après, en mai 381, durant le concile de Constantinople qu'il présidait. Dans une autre lettre, écrite en septembre 381 au lendemain du concile d'Aquilée et adressée au

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Epist. e.c. 6, 4-5, CSEL 82, 3, p. 188, l. 36-189, 56.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> *Ibid.*, 5, p. 189, l. 56-61.

seul Théodose (*Epist. e.c.* 9), Ambroise avait fait état de cette nouvelle situation, en souhaitant qu'on ne désigne aucun successeur à Mélèce, mais que le pouvoir épiscopal soit réunifié sous l'autorité de Paulin<sup>22</sup>. Il n'en fut rien, puisque Flavien fut désigné pour succéder à Mélèce. Quant à Paulin, avant de mourir, il nomma de sa propre initiative, en 388, Évagre comme successeur, prolongeant ainsi le schisme d'Antioche.

Mais raconter cette histoire avec ses rebonds en renouant ses fils emmêlés n'était pas l'intention d'Ambroise en préambule du Livre X : ce n'était pas le lieu d'instruire le lecteur des rebondissements d'une affaire complexe, au demeurant fort lointaine pour le fidèle d'une Église d'Occident et trop marquée par le goût de la controverse spéculative cher aux théologiens orientaux. En revanche, ce qui importait ici, c'était de souligner d'emblée, comme une préoccupation dominante de l'épiscope milanais, son action en faveur de la paix interne au sein des Églises d'Orient comme d'Occident, mais, en même temps, son souci de laisser les Églises locales ou voisines régler leurs conflits, de les inciter à épuiser les ressources de la négociation pour parvenir par elles-mêmes à un accord, enfin de reconnaître l'autorité particulière de l'évêque de Rome. À cette fin suffisait la seule Lettre 70, qui est, en somme, une lettre-programme : elle définit le rôle d'un évêque tel qu'Ambroise, rappelant les principes qui avaient inspiré son action au sein de l'Église comme défenseur de l'orthodoxie, animateur de conciles et médiateur de l'unité des chrétiens.

La pertinence de la place en second rang de la Lettre 71 n'est pas moins évidente. Il s'agit ici aussi d'une lettre post-synodale adressée aux évêques de Macédoine, pour les informer de la position du synode réuni à Milan au printemps 393, reprenant celle du concile de Capoue, à l'égard des thèses de l'évêque Bonose niant la virginité perpétuelle de Marie. Ce message est envoyé à une époque où Ambroise, dans les dernières années de sa vie, porte un intérêt privilégié au thème ascético-spirituel de la virginité, en particulier de la virginité perpétuelle de Marie : en effet le *De institutione uirginis* (dont le titre dans les manuscrits est *De perpetua uirginitate sanctae Mariae*), où l'évêque de Milan revient sur la doctrine hérétique de Bonose pour la condamner cette fois sans la prudence affichée dans la lettre, a été rédigé, au moins dans sa forme finale, peu de temps après la condamnation officielle de Bonose. Datent aussi de cette époque l'*Exhortatio uirginitatis*, prêchée à Pâques 394, et peut-être le *De uirginitate*, si on admet la datation tardive de ce traité<sup>23</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Epist. e.c. 9 (M 13), CSEL 82, 3, p. 201-204.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Pour la datation de ces trois traités sur la virginité, voir l'état de la question dans G. VISONÀ, Cronologia ambrosiana / Bibliografia ambrosiana, Milano / Roma, Biblioteca Ambrosiana / Città Nuova Editrice, 2004, p. 118-120 (392-393 pour le De institutione uirginis), p. 90 (Pâques 394 pour

Ainsi, que le Livre X s'ouvre par deux affaires concernant la vie interne de l'Église n'apparaît pas comme un choix arbitraire : il s'agit dans le premier cas d'intervenir, au-delà des personnes qui se disputaient le siège d'Antioche, dans un débat trinitaire qui depuis des décennies déchirait l'Orient, pour soutenir la foi de Nicée contre toute espèce de déviance arianisante, et dans le second cas de condamner l'hérésie de Bonose et Jovinien à l'égard de Marie. La Trinité et le statut de Marie, deux piliers de la foi catholique, deux thèmes théologiques majeurs dans l'œuvre d'Ambroise, sont ainsi placés en tête du Livre X. Je repose la question : qui d'autre qu'Ambroise a pu faire ce choix ?

### À la recherche du sens caché

Il est temps de revenir sur l'intention qui anime et structure l'ensemble de ce Livre X, où l'on reconnaît, dès qu'on cesse de se focaliser sur le désordre de la chronologie, une *gradatio* savamment concertée au service d'une idée directrice<sup>24</sup>. On lit d'abord dans ce livre, en mode mineur, ces deux lettres assez brèves relatives à des affaires internes de l'Église, propres à souligner l'autorité conciliatrice du pasteur milanais. Puis vient l'évocation des trois grands combats qui ont marqué sa carrière, selon un ordre raffiné, de l'extérieur vers l'intérieur si l'on peut dire – des païens aux ariens en passant par les juifs –, pour conclure avec la découverte des reliques de Protais et Gervais, les martyrs milanais, confirmation éclatante du triomphe de l'orthodoxie sur ses adversaires.

Quant à l'Oraison funèbre de Théodose, éloge ardent du grand empereur chrétien, inséré dans tous les manuscrits anciens entre les deux lettres à Marcelline, sa présence au sein du Livre X peut surprendre, et plus encore la place qui lui y est assignée, car elle disjoint les deux missives relatives au dénouement de la crise de 386<sup>25</sup>. Mais ce discours funèbre exprime, mieux qu'aucun

l'Exhortatio uirginitatis), p. 138 (datation discutée du *De uirginitate*, renvoie à M. ZELZER, « Gli scritti ambrosiani sulla verginità. " Quam dulcis pudicitiae fructus " », *ScCat* 125, 1997, p. 801-821, ici p. 815-816, pour qui la forme définitive de cet ouvrage composite est très tardive, proche de la fin de la vie d'Ambroise; voir aussi M. CUTINO, « Note sulla datazione del *De Virginitate* di Ambrogio », *Augustinianum* 46, 2006, p. 95-108, pour qui 386 est le *terminus ante quem non* de l'ouvrage).

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Comme l'a noté de son côté M. ZELZER, en particulier dans « Zu Aufbau », [n. 6].

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> K. et M. ZELZER, « Retractationes », [n. 9], p. 396, pensent, comme d'autres, qu'on peine à reconnaître les raisons de cette séparation : « Ambrosius hat damit außerdem zwei Dokumente getrennt, die er aus uns nicht mehr erkennbaren Gründen offensichtlich getrennt sehen wollte, obwohl sie nach objektiven Kriterien zusammengehörten » ; voir aussi M. ZELZER, « Quelques remarques sur la tradition des œuvres d'Ambroise et sur leurs titres originaux », dans G. NAUROY (éd.), Lire et éditer aujourd'hui Ambroise de Milan, coll. « Recherches en littérature et spiritualité » 13, Berne, 2007,

autre texte du Livre X, l'intention véritable de ce livre, qui entend suggérer une doctrine des relations entre l'Église et l'Empire définissant les rôles et domaines de compétence respectifs de l'évêque et du prince, et affirmer la suprématie de la catholicité parmi la pluralité des croyances répandues au sein de l'Empire, présentées comme autant de déviances<sup>26</sup>. Ainsi le lecteur est invité à mettre cette oraison funèbre en symétrie avec la Lettre 74 et en lien avec la Lettre 77 qui clôt le livre : rappel des combats d'Ambroise, le Livre X est aussi un hommage au grand Théodose, le prince que « la croix du Seigneur a éloigné des chutes de l'impiété, l'invitant à lever les yeux vers le ciel pour y chercher le Christ », le souverain exemplaire qui, « débarrassé de la muselière de la perfidie, a pris sur lui le mors de la dévotion et de la foi<sup>27</sup> ». Ici encore la chronologie s'incline devant une intention idéologique, car, en isolant l'Epistula 77, récit de l'invention des corps de Protais et Gervais au lendemain de la défaite de la Cour de Milan, Ambroise la déconnecte de la crise des basiliques pour en faire le véritable couronnement du Livre X et, en même temps, de tout l'édifice de sa correspondance : elle n'est plus simplement la conclusion heureuse d'un épisode du combat de l'évêque contre l'arianisme milanais, mais, en point d'orgue, l'approbation par Dieu de toute la politique religieuse d'Ambroise. Et le lien avec l'Oraison funèbre de Théodose se renforce encore et se justifie pleinement pour qui se rappelle qu'on y lit la célèbre « digression » sur l'invention de la sainte Croix par Hélène, la mère de Constantin<sup>28</sup>, que le lecteur est invité implicitement à mettre en parallèle avec l'invention par Ambroise des corps des martyrs milanais.

On comprendra sans peine que l'Oraison funèbre de Valentinien II ne figure pas ici, au côté de celle de Théodose, comme le feront des copistes à partir des XII<sup>e</sup> siècle ou comme l'aurait sans doute fait un éditeur posthume de la correspondance d'Ambroise. Entre le grand Théodose, vainqueur, avec l'aide de Dieu, de l'usurpateur Maxime, modèle, selon Ambroise, de l'empereur parfaitement chrétien<sup>29</sup>, et le pâle jeune homme, « empereur fantoche<sup>30</sup> » passé de la tutelle de

p. 23 : « Nous ne savons pas pourquoi Ambroise a séparé ces deux documents qui formaient pourtant un ensemble cohérent. »

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Cf. K. et M. ZELZER, « Retractationes », [n. 9], p. 396.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Obit. Theod. 50, CSEL 73, p. 398, l. 8-11.

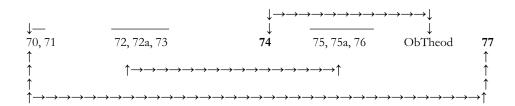
<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Voir *Obit. Theod.* 41-49, *CSEL* 73, p. 391-397.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Voir son portrait dans *Epist. e.c.* 2 (61 M), 4, *CSEL* 82, 3, p. 179, l. 21-29. Il s'en faut que Valentinien II, qui attendait à Vienne, à la veille de sa mort, la venue d'Ambroise pour recevoir le baptême, soit placé sur le même plan que Théodose et même que son frère aîné Gratien : quand il célèbre les princes chrétiens, c'est seulement Gratien et Théodose que cite l'évêque de Milan, cf. *Obit. Theod.* 51, *CSEL* 73, p. 398, l. 12 : « Inde reliqui principes christiani [...], inde Gratianus et Theodosius »

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> L'expression est de H. SAVON, Ambroise de Milan, [n. 3], p. 283.

sa mère à celle du comte Arbogast, et finalement décédé à Vienne le 15 mai 392 dans des circonstances restées obscures sans avoir jamais pu faire la preuve de sa valeur ni même avoir reçu le baptême qu'à la veille de sa mort il attendait des mains de l'évêque de Milan, pour Ambroise, au moment où il choisit les textes qu'il entend faire figurer dans son Livre X, il n'y avait pas à hésiter : l'Oraison funèbre de Valentinien n'avait pas sa place au côté de celle de Théodose. C'est bien plus tard que l'esprit de système conduira à regrouper les œuvres d'Ambroise par genre et ses lettres par destinataire.

Ainsi le Livre X est régi par un jeu de symétries et de correspondances entre les documents qui le composent, qu'on peut représenter par le schéma suivant :



On doit dès lors admettre que ce livre, où l'on a vu « un manuel de la nouvelle doctrine des rapports entre l'Église et l'État par son principal théoricien<sup>31</sup> » qui définit les règles de la cohabitation entre les deux pouvoirs et, au sein de l'Église, impose l'autorité des conciles face aux idéologies déviantes<sup>32</sup>, met en scène l'activité du pasteur milanais selon un ordre qui ne doit rien au hasard. Les conflits extérieurs (paganisme, judaïsme) sont encadrés en inclusion par les affaires internes de l'Église : deux d'entre elles, évoquées au début, sont soumises à la décision des conciles, dont le pasteur milanais se fait le porte-parole ; à la fin, l'invention miraculeuse des corps de Protais et Gervais, sorte de répétition de l'invention de la sainte Croix, illustre et justifie le leadership de l'orthodoxie catholique, incarné par l'évêque de Milan face à la déviance homéenne et conforté par l'adhésion d'un empereur à la foi irréprochable, capable à l'occasion de soumettre son autorité à celle du ministre de Dieu. Au centre, dans une symétrie décalée, encadrant l'affaire des basiliques, sont mis en relief la lettre à Théodose et l'éloge funèbre du prince, qu'on peut lire comme la véritable réponse du souverain au

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> L'expression est de G. VISONÀ, « Lo status quaestionis della ricerca ambrosiana », dans L.F. PIZZOLATO et M. RIZZI (éds), "Nec timeo mori." Atti del Congresso internazionale di studi ambrosiani nel XVI centenario della morte di sant'Ambrogio (Milano, 4-11 Aprile 1997), « Studia Patristica Mediolanensia » 21, Milano, Vita e Pensiero, 1998, p. 33 : « [...] un prontuario con la nuova dottrina Chiesa-Stato a firma del suo maggiore elaboratore. »

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Voir M. ZELZER, *CSEL* 82, 3, p. XXV.

plaidoyer de l'évêque dans la lettre. Si l'on adopte cette lecture, qui privilégie l'intention politico-religieuse plutôt que l'histoire événementielle, on conçoit que l'ordre chronologique ait été sacrifié à une exigence plus haute.

#### Conclusion

Dans le cas particulier du Livre X, la notion de « dossier ambrosien », on le voit, n'est pas très opératoire, car il n'est pas nécessaire d'avoir été Ambroise pour regrouper les trois documents relatifs à l'affaire de l'Autel de la Victoire ou les trois documents se rapportant à la crise des basiliques à Milan, et le lecteur moderne n'a aucune peine à reconnaître l'unité de ces ensembles. En revanche, il fallait certainement être Ambroise pour avoir choisi d'introduire le livre par les Lettres 70 et 71, pour avoir placé au centre la Lettre 74 à Théodose et avoir inséré l'Oraison funèbre du prince entre les deux lettres à Marcelline. Ce qui plaide en faveur de l'intervention d'Ambroise lui-même comme auteur du choix des lettres et de leur organisation au sein du livre, ce sont donc des arguments d'ordre sémantique, qui vont au-delà de l'identification de deux dossiers au milieu d'un corpus apparemment disparate. Car, nous espérons l'avoir montré, il y a un sens à ce choix et à cet ordre. Ce sens dissimulé ne se révèle qu'en prenant en considération l'ensemble du livre, en prêtant attention à la progression réfléchie qui l'anime : on découvre alors l'intention qui a dicté l'agencement de ces lettres, étranger à tout arbitraire, selon la méthode ambrosienne du puits obscur que l'âme dévote, à l'image d'Isaac, doit déblayer pour y découvrir l'eau jaillissante, la vérité enfouie<sup>33</sup>. Tel est sans doute l'ultime et magnifique message que nous a laissé, au seuil de la mort, l'évêque de Milan, résumant dans ce livre ce qu'il considérait comme ses combats les plus décisifs en faveur de la foi dans le Christ et de la suprématie de l'Église catholique, laissant en outre de lui-même un portrait sans complaisance mais exemplaire, celui d'un évêque appliqué, dans chacune de ses tâches, à servir la cause du vrai Dieu<sup>34</sup>.

Université de Metz

GÉRARD NAUROY gerard.nauroy@univ-lorraine.fr

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Cet effort d'Isaac (Gn 26, 18) est évoqué dans Obit. Theod. 44, CSEL 73, p. 394, l. 2; voir aussi De Isaac uel anima, 4, 20-22, CSEL 32, 1, p. 655, l. 21-657, 16; cet effort de décryptage est à la ressemblance de celui que requiert l'intelligence de l'Écriture de la part de l'exégète, voir Epist. e.c. 14 (à l'Église de Verceil), 78, CSEL 82, 3, p. 276, 797: Vetus scriptura quasi puteus profunda et obscurior, unde cum labore haurias.

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Loin de l'image d'un Ambroise soucieux de dresser son propre mémorial face à la postérité, comme on l'a parfois suggéré, voir N.B. MCLYNN, *Ambrose of Milan. Church and Court in a Christian Capital*, Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press, 1994, ici par exemple p. XVII-XIX et p. 375-377.